Vacances scolaires 2026-2027

Rentrée scolaire	Mardi 1er septembre 2026	Source : education.gouv.fr
Toussaint	Vendredi 16 octobre 2026 Lundi 2 novembre 2026	Fin à 16h30 Reprise à 8h30
Noël	Vendredi 18 décembre 2026 Lundi 4 janvier 2027	Fin à 16h30 Reprise à 8h30
Hiver	Vendredi 19 février 2027 Lundi 8 mars 2027	Fin à 16h30 Reprise à 8h30
Printemps	Vendredi 16 avril 2027 Lundi 3 mai 2027	Fin à 16h30 Reprise à 8h30
Eté	Vendredi 2 juillet 2027	Fin à 16h30

Nous sommes en zone B. Source : www.education.gouv.fr
Fin de la classe le vendredi soir et reprise le lundi matin.

Les inscriptions scolaires

Elles concernent les nouveaux élèves ludréens dans les écoles maternelles et élémentaires (à compter du mois de mars).

1. Inscription obligatoire à l'Hôtel de Ville

Venir à l'Hôtel de Ville, au **Service des Affaires Scolaires** pour créer un « compte famille », muni de l'original :

- Du livret de famille,
- D'un justificatif de domicile (facture, signature de bail...).

2. Inscription dans l'école de rattachement

Venir aux dates de rendez-vous établies par l'école de rattachement avec les documents suivants :

- Le carnet de santé de l'enfant,
- Un certificat de radiation de l'école précédente s'il y a lieu.

Les écoles

Primaire J. Prévert
Directeur : M FORT
ce.0541752L@ac-nancy-metz.fr
Maternelle
119 rue de Secours
03 83 44 28 39
Jour décharge : **jeudi**
Nb classes : 3
Élémentaire
79 rue de Secours
03 83 28 24 63
Jour décharge : **vendredi**
Nb classes : 6

Maternelle P. Loti
259 rue Hector Berlioz
Directrice : Mme LAURENT
03 83 23 42 20
ce.0541732P@ac-nancy-metz.fr
Nb classes : 3
Élémentaire P. Loti
243 rue Hector Berlioz
Directrice : Mme SOMNARD
03 83 26 36 73
ce.0541742A@ac-nancy-metz.fr
Jour décharge : **mardi**
Nb classes : 6

Les groupes scolaires sont sécurisés par la vidéoprotection.

Des patrouilleurs scolaires sont présents devant les écoles à l'ouverture le matin et à la sortie des classes le soir.

	Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi
8h30-12h	Temps scolaire
12h-14h	Pause méridenne
14h-16h30	Temps scolaire
	Soit 24h de classe

Ouverture des portes 10 min avant le début de la classe.

- Une garderie périscolaire de 7h30 à 8h30.
- Un service de restauration scolaire de 12h à 14h.
- Des temps périscolaires (garderie, étude surveillée et activités périscolaires) de 16h30 à 18h30 (voir services périscolaires).

Ludres

Informations pratiques Scolaire et Périscolaire Année 2026-2027

Service des Affaires Scolaires
03 83 26 36 38
affaires.scolaires@ludres.com

Espace Famille

Les services périscolaires

La Ville de Ludres met à disposition des familles
3 modes d'accueil différents sur les écoles.

La garderie périscolaire (maternelles et élémentaires) :

Garderie du matin : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30
Garderie du soir : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30

Pierre Loti : École élémentaire - Sonner à la porte de l'entrée située rue Claude Debussy.
Jacques Prévert : École élémentaire - Sonner à la porte située entre la maternelle et l'élémentaire (au niveau du portail vert).

Étude surveillée (élémentaires) :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h45 à 17h45
Goûter de 16h30 à 16h45
L'étude surveillée est facturée de 16h45 à 17h45

Pierre Loti : attendre au portail vert de la cour de l'école
Jacques Prévert : attendre à l'entrée principale de l'école

Les activités périscolaires (élémentaires) :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30

Le **goûter est à fournir** par les parents pour tous les services périscolaires du soir.

Responsable périscolaire Loti : Fabien au 06 30 52 93 56
Responsable périscolaire Prévert : Thomas au 06 82 53 14 33

-Modalités d'inscription-

L'inscription doit être réalisée obligatoirement via l'Espace Famille, à chaque rentrée scolaire, et avant la fréquentation du service.

Accès **: www.ludres.com, rubrique « Démarches en ligne »**

Garderie / Étude surveillée :

Garde régulière ou occasionnelle : les jours et heures de garde devront être précisés lors de l'inscription.

Étude surveillée : les modalités d'inscription sont identiques à celles de la garderie périscolaire.

En cas d'urgence, les inscriptions pourront être prises par téléphone auprès du responsable de site après 16h, au numéro indiqué ci-dessus.

Les activités périscolaires :

L'inscription aux activités périscolaires du soir (*Lire* et *Faire Lire*, activités manuelles, ...) se fait depuis l'Espace Famille après notification envoyée par le service des Affaires Scolaires sur cet espace.

Un supplément de 10 € sera facturé à compter du 2e retard constaté en garderie du soir au-delà de 18h30.

-La facturation-

Les familles doivent fournir le Code Officiel Géographique (COG) de la carte vitale du parent allocataire afin de permettre à la Ville de récupérer leur quotient familial via l'API Particulier du gouvernement. En cas d'absence d'informations, il leur faudra fournir le dernier relevé d'avis d'imposition en vigueur. À défaut de pièce justificative essentielle, le tarif le plus élevé sera appliqué à la famille.

QF	Garderie - Étude surveillée Animations (Tarif / Heure)	
	Ludréens	Extérieurs
0 - 400 €	1 €	2 €
401 - 800 €	2 €	3 €
801 - 1200 €	3 €	4 €
1201 - 1600 €	4 €	5 €
1601 - 2000 €	4,50 €	5,50 €
> 2000 €	5 €	6 €

Quotient Familial = Brut global / 12 / Nb de parts fiscales

Toute heure entamée est due, celle du matin n'étant pas cumulable avec celles du soir.

La restauration scolaire

Située au 259, rue Hector Berlioz
(à côté du groupe scolaire Pierre Loti)

Le fournisseur de repas est la société **Alsacienne de Restauration** : les repas sont livrés en liaison froide et réchauffés au restaurant scolaire.

-Modalités d'inscription-

Les modalités d'inscription sont les mêmes que pour les services périscolaires.

Les réservations se font via l'Espace Famille.

L'inscription régulière ou irrégulière :

- Pour une réservation de repas concernant les lundis et mardis, l'information doit parvenir sur l'Espace Famille **le jeudi avant 17h de la semaine précédente.**
- Pour une réservation de repas concernant les jeudis et vendredis, l'information doit parvenir sur l'Espace Famille **le mardi avant 17h de la semaine en cours.**

Un supplément de 5€ / repas sera facturé en cas de non respect du délai indiqué ci-dessus concernant les réservations.

-La facturation-

La facturation des repas et des services périscolaires est adressée aux familles, mensuellement par le Service de Gestion Comptable de Vandoeuvre-lès-Nancy.

Les tarifs :

Enfant ludréen : **5,50 €** Repas adulte : **11,70 €**
Enfant extérieur : **7,40 €** Projet d'Accueil Individualisé: **2,90 €**

Les tarifs prennent en compte le repas et les différents services qui y sont rattachés (surveillance, animation, transports).

Les absences acceptées :

- pour maladie de plus de 2 jours consécutifs (certificat médical),
- en cas de grève de l'enseignant,
- en cas d'absence de l'enseignant en maternelle (1er jour),
- prévue dans les délais de la prévision hebdomadaire

Le personnel de service n'est pas autorisé à donner des médicaments, même ponctuellement.